

Utilisation d'un groupe électrogène en sécurité et contrôle des installations électriques temporaires inférieures à 36KVA - Habilitation électrique BR/BC/BE/HOV

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

CONTROL FORMATION
MORLAAS
Roles Amélie
05.59.62.46.29
a.rolles@sasu-control.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Justifier d'une habilitation électrique correspondant aux domaines de tension et aux opérations confiées (B2V, BR, BC).
Connaissance en électricité ou électrotechnique et/ou expérience professionnelle
Connaissance de la langue française nécessaire à l'exercice de la fonction.

Prérequis pédagogiques :

Justifier d'une habilitation électrique correspondant aux domaines de tension et aux opérations confiées (B2V, BR, BC).
Connaissance en électricité ou électrotechnique et/ou expérience professionnelle
Connaissance de la langue française nécessaire à l'exercice de la fonction.

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Etre capable d'assurer la mise en œuvre, la conduite et les interventions de dépannage (hors motorisation) sur des groupes électrogènes dédiés aux installations électriques provisoires, dans le cadre de spectacles, manifestations, événements et établissements soumis au code du travail. Assurer le respect des dispositions réglementaires et normatives relatives aux différents lieux d'exercice pour l'implantation d'installations électriques provisoires. Identifier et analyser les risques afin de déterminer des mesures de prévention à mettre en œuvre. Être capable d'assurer le contrôle en sécurité d'installations électriques temporaires inférieure à 36KVA suivant arrêté du 25 juillet 2022. Ces contrôles sont dédiés aux installations électriques provisoires, dans le cadre de spectacles, manifestations, événements et établissements soumis au code du travail. Assurer le respect des dispositions réglementaires et normatives relatives aux différents lieux d'exercice pour l'implantation d'installations électriques provisoires. Identifier et analyser les risques afin de déterminer des mesures de prévention à mettre en œuvre.

Contenu et modalités d'organisation

1/ Rappel, fonctionnement, technologie, mise en œuvre : Technologie et terminologie Principes de fonctionnement et de régulation. Puissances apparente et réelle, rapport et facteur de puissance. Les régimes de neutre et les groupes électrogènes. Principes de raccordement aux installations pour les conducteurs actifs, la terre et la réalisation des équipotentiaux. Modes de pose : courants admissibles, dispositions de la NFC 15105. Exercices pratiques Technologie et caractéristiques des modes de permutaton (Bascule, Zéro coupure, ...) Repérage et traitement des informations relatives aux caractéristiques des installations aval. Critère de choix, de dimensionnement et d'implantation des groupes en fonction : - Des caractéristiques du site - De la réglementation applicable (ERP, Code du Travail.) Méthodologie de réglage des protections en cohérence avec les caractéristiques des installations aval et les valeurs de résistance de terre. Exercices pratiques Signalétique de sécurité et information devant figurer sur le groupe. 2/ Modalités de contrôle avant mise en service. Exercice pratique et check list Surveillance en exploitation 2/ Les perturbations et pannes induites par les différents types d'installations temporaires : Impact de charge Caractéristiques Repérage des charges non linéaires. Dimensionnement Altérations électromagnétiques de la qualité du courant (tension, fréquence,...) et des signaux et courants faibles. Les harmoniques Définition et caractéristiques. Origines des harmoniques. Circulation des harmoniques. Les Effets : - Résonnance - Pertes : o Conducteurs o Matériels asynchrones o Composants - Surcharges des matériels : o Alternateurs o Onduleurs o Charges électroniques o Le neutre - Perturbations des charges sensibles (informatique, relais de protection) et des courants faibles (réseaux, modulation, DMX,...) Indicateurs et principes de mesure Les solutions d'atténuation : - Adaptation de l'installation - Utilisation de dispositifs particuliers dans l'alimentation - Filtrage Le Neutre : - Neutre instable - Rupture de neutre

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Individualisé

Validation(s) Visée(s)

Habilitation électrique H0V chargé de travaux d'ordre non électrique, travaux au voisinage, haute tension - *Sans niveau spécifique*

Habilitation électrique BC chargé de consignation, basse tension - *Sans niveau spécifique*

Habilitation électrique BR chargé d'intervention générale, basse tension - *Sans niveau spécifique*

Habilitation électrique BE vérification chargé d'opérations spécifiques, basse tension - *Sans niveau spécifique*

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00428748	du 29/01/2024 au 02/02/2024	Morlaàs (64)	CONTROL FORMATION MORLAAS		Non éligible	